

En tant que candidat en cinquième position sur la liste du Mouvement Démocrate et connaissant bien le dossier je refuse que une des plus grande nappe phréatique d'Europe au profit d'une décharge.

Il faut appliquer un principe de précaution absolu quitte à faire appel à la jurisprudence Européenne si la région n'était pas comme le département et les élus ainsi que la population entendue.

J'ai demandé en ce sens à Emmanuelle Saulnier Cassia spécialiste sur ce sujet de faire des recherches en ce sens.

L'eau est un bien précieux et rare. Nous ne pouvons nous permettre de prendre le moindre risque.

Cordialement

C . Bedon